

Le baron Jacquinot paraît être de ceux qui disent:

Cet animal est méchant,

Lorsqu'on l'attaque, il se défend.

Il a commencé à lancer ses attaques - d'abord sourdes et voilées - contre le mouvement républicain dans son article du 7 janvier, intitulé «la France et nous». Il serait trop long d'en énumérer ici les passages dans lesquels l'auteur visait les adversaires de la dynastie des Nassau.

Monsieur Jacquinot revenait à ce moment - là tout droit de Paris avec son ami et parent, Mr. Léon Laval, dont on se rappelle le vote stupéfiant de la séance du 14 janvier, vote qui l'a mis en contradiction avec toute son attitude politique antérieure et avec ses principes républicains qu'à la même séance il tenait cependant à professer hautement dans un discours. (Homme est vo--la--âge).

Dans l'article du 7 janvier, le baron Jacquinot nous faisait comprendre que le seul salut de notre pays consistait dans le maintien de la dynastie, après abdication toutefois de celle " qui a posé " des actes malhabiles et malheureux, que l'on ne saurait nier, ni " excuser, des actes dont peut-être elle n'est pas responsable, cette " jeune tête, faite pour être couronnée de fleurs par l'amour de son peuple et qui doit en porter les conséquences, toutes les conséquences ". Quelle triste mélange de byzantinisme et d'opportunisme.

Pour des raisons personnelles, plusieurs membres du Comité de l'Action Républicaine, ont cru devoir fermer les yeux sur les insinuations désobligeantes de l'article du 7 janvier. Ils le regrettent à présent. Car s'ils avaient riposté en temps utile, l'auteur ne se serait probablement pas enhardi jusqu'à lâcher son deuxième article, fait de fiel et rempli d'injures injustifiées contre les républicains, à tel point haineux que le «Wort» (le «Tout-à-l'Egout», d'après Monsieur le Député Mark) s'est empressé de publier des extraits de l'article Jacquinot, pour assouvir l'appétit de ses lecteurs, toujours friands d'insultes grossières et d'attaques mensongères.

En présence des provocations réitérées du baron Jacquinot, le Comité de l'Action Républicaine a décidé à l'unanimité qu'une réplique à ces attaques était indispensable. Elle a parue le 24 janvier, dans le No. 11 de l'«Indépendance Luxembourgeoise».

Monsieur Jacquinot ne semble pas être d'accord en tous points avec notre réplique. Il a tort dans ce cas. C'est ce que nous allons lui démontrer:

Sa première phrase: «je n'ai l'habitude de répondre ni aux injures, ni aux gamineries». Cependant, Monsieur, il ne vous répugnait pas de nous en lancer, - des injures et des gamineries,- de nous en lancer sans provocation, de but en blanc, alors que nous étions loin de nous attendre à une attaque de votre part. - Après nous avoir odieusement injuriés, vous pouviez bien vous attendre à ce que nous n'en laisserions pas là les choses. (Car vous n'iriez pas jusqu'à escompter la chance de pouvoir impunément lancer vos injures par le fait de la présence de membres de votre famille dans le Comité de l'Action Républicaine. Pour eux, leur idéal et sa défense prévalent les considérations d'ordre privé.)

Passons outre: «Monsieur Bougart semble me rendre responsable des citations du «Wort». Comme je n'y suis pour rien, «Passons». Rectifions: Monsieur Bougart, - et avec lui le Comité de l'Action Républicaine – n'a jamais prétendu que vous êtes responsable de la publication de ces citations, vous êtes simplement cité pour en être l'auteur, ce que vous ne contesterez pas.

Personne non plus vous défend d'avoir «les opinions qu'il vous plaît d'avoir». De même il nous plaît d'avoir les nôtres, sans que pour cela il doive vous plaire de nous attaquer et de nous insulter en nous lançant des mots comme: «tourbe de mécontents, de déclassés, qui veulent exciter et égarer les masses», qui forment un mélange d'incapacités, de haines, de soifs, de faim, de convoitises, etc etc.»

Vous nous avez attaqués par des calomnies, noua vous avons répondu par la nomenclature de simples faits, qu'en usant toute l'encre de vos encriers vous n'arriveriez pas à annuler, même si vous osez dire à Monsieur Bougart, porte-parole du Comité de l'Action Républicaine, «qu'il en a menti»

Non, Monsieur, ce n'est pas dans les rangs des républicains que se trouvent les menteurs, pas plus que les espèces de brigands, par lesquels vous voulez nous désigner dans votre prose indigeste.

Et pour qu'il ne subsiste aucun doute sur la véracité de nos assertions, nous reproduisons la phrase qui vous fait voir rouge: «Nous concédons - qu'en diplomate avisé de son intérêt - vous portiez votre attention plutôt vers les officiers supérieurs, vers les généraux et autres dignitaires militaires allemands, américains et français, que vous avez successivement et gracieusement reçus chez vous depuis août 1914.»

Y a-t-il un seul mot dans cette phrase qui ne réponde à la stricte vérité? Voudriez-vous nier que vous avez reçu chez vous depuis août 1914, des généraux et autres dignitaires militaires allemands, américains et français? Voudriez-vous nier les avoir reçus gracieusement chez vous? - Eh bien donc, - vous auriez mieux fait de ne pas insister sur ce fait. Car au besoin nous pourrions vous prouver que vous les avez reçus même très gracieusement.

En lançant à Monsieur Bougart et au Comité de l'Action Républicaine votre: «vous en avez menti», vous avez agi par précipitation. Sinon, vous auriez attentivement relu ce que nous avions dit et vous auriez constaté vous même que, mot par mot, tout correspondait à la réalité des faits. Mais dans votre hâte de vouloir nous trouver en défaut, vous vous mettez à réfuter une chose que nous n'avions pas avancée: vous dites que ces officiers vous avaient été imposés par billet de logement.

Que ce fut volontairement ou involontairement que vous donniez l'hospitalité aux officiers de ces diverses nations, c'était un point que nous n'avions pas touché. A vous voire vous défendre par de gros mots, nous concluons que c'est là pour vous un point sensible, auquel il ne faut pas toucher. Et nous nous félicitons de ne pas l'avoir fait. Qu'étiez-vous assez mal inspiré pour le faire vous - même - Passons .....

Monsieur Jacquinot place pour finir Monsieur Bonvart et ses amis dans un camp de retranchement, laissant «au pauvre poilu, derrière lequel ils se retranchent (O ironie des choses) le déshonneur et la responsabilité de «l'échec du mouvement républicain.» Voilà comment on écrit l'histoire.

Si Monsieur Jacquinot veut se donner le mal de voir un tout petit plus clair, il aura honte d'avoir interverti de cette façon étrange le rôle des défenseurs de l'idée républicaine. Ils ont accepté leur rôle de soldat pour une grande cause avec le courage et la bravoure que comportent les belles luttes pour les principes, pour un idéal.

Ils ne reculeront pas non plus à l'avenir devant les attaques, de quelque côté qu'elles puissent venir. N'en déplaise à Monsieur Jacquinot.

Et puisqu'il réclame son bien: «rendez-moi mon bien, Monsieur Bougart, et permettez moi de répéter: Oh, le vilain geste, nous donnons au baron Jacquinot, à l'auteur du «vilain geste» la garantie solennelle que jamais nous ne lui disputerons \*son bien\* Il en a et en gardera la paternité, Soit dit en notre honneur.

Morale de la polémique suscitée par Monsieur Jacquinot: ne jetez pas de pierres contre votre proche alors que vous habitez maison en verre.

Le Comité de l'«Action Républicaine: Léon Bougart, Nic. Gallé, Fr. Hentges, Al.Kayser, Em. Mark, Marg. Mongenast, J.P. Rasquin, Em.Servais, Xav. Thomas, Jos. Thorn.